
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE LA SICAV
AGIPI AMBITION (C- FR000299240)**

Paris – La Défense, le 26 juin 2023.

Madame, Monsieur, Chers Actionnaires,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires de la SICAV **AGIPI Ambition** (ci-après la « SICAV »).

Nous vous informons que nous avons redéfini l'univers d'investissement de votre SICAV en précisant que :

« L'univers d'investissement est défini sur la base d'une allocation d'actifs multi – assets, composé d'actions internationales de toute capitalisation et de tout secteur économique et/ou de titres de créance (dont titres obligataires) et d'instruments monétaires, négociés sur des marchés réglementés ou non, notamment sur les marchés de pays de la zone OCDE ».

Il est précisé également que :

« La SICAV applique une approche de sélectivité Best-in-class sur son univers d'investissement qui est appliquée de manière contraignante et à tout moment, mais uniquement sur la poche des valeurs détenues en direct (valeurs détenues en direct appartenant à son univers d'investissement) ».

Au lieu de :

« La SICAV applique de manière contraignante et à tout moment une approche de sélectivité Best-in-class sur ses investissements en titres vifs (investissement en ligne directe) au regard d'un univers d'investissement qui se définit par les indices actions de l'Indicateur de Référence (à savoir MSCI Euro et MSCI Monde ex EMU) pour la poche actions et par les indices obligataires de l'Indicateur de Référence (à savoir FTSE EuroBig All Maturities et Bloomberg global aggregate OECD currency (hedged Euro)) pour la poche obligations ».

A compter du 29 juin 2023, le prospectus de votre SICAV et le Document d'Informations Clés (« DIC - PRIIPS ») tiendront compte de ces modifications qui ne constituent pas une mutation et qui ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d'effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Actionnaires, l'expression de nos sincères salutations.

Le Gestionnaire Administratif.